

Procédure d'admission : Métiers de l'Aéronautique – RS 2025

Note d'information du 16/01/2025 concernant la procédure commune d'admission en Bac Professionnel métiers de l'Aéronautique pour la rentrée scolaire 2025

Délégation régionale académique d'information et d'orientation-site Créteil

Affaire suivie par : **Pôle Prébac**

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio-prebac@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

s/c

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche technique Aéronautique*
 - *Dossier de candidature*
-

Vous trouverez ci-joint les documents concernant la procédure commune d'admission en **Bac Professionnel métiers de l'Aéronautique**, pour la rentrée scolaire 2025 :

- Niveau 2nde, pour les élèves du palier 3^e ;
- Niveau 1^{ère}, uniquement pour les élèves issus de 2^{de} GT.

Ils sont également disponibles sur le site du SAIO : <https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#Aéronautique>

J'attire votre attention sur l'importance du critère lié à la motivation des candidats pour entrer dans cette formation et sur la capacité à répondre aux exigences nécessaires pour réussir dans cette voie.

La transmission des dossiers de candidature à l'établissement d'accueil devra se faire avant le **28 mars 2025**.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement ces informations à vos équipes éducatives et à vos élèves.

La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil

Elisabeth Boyer